

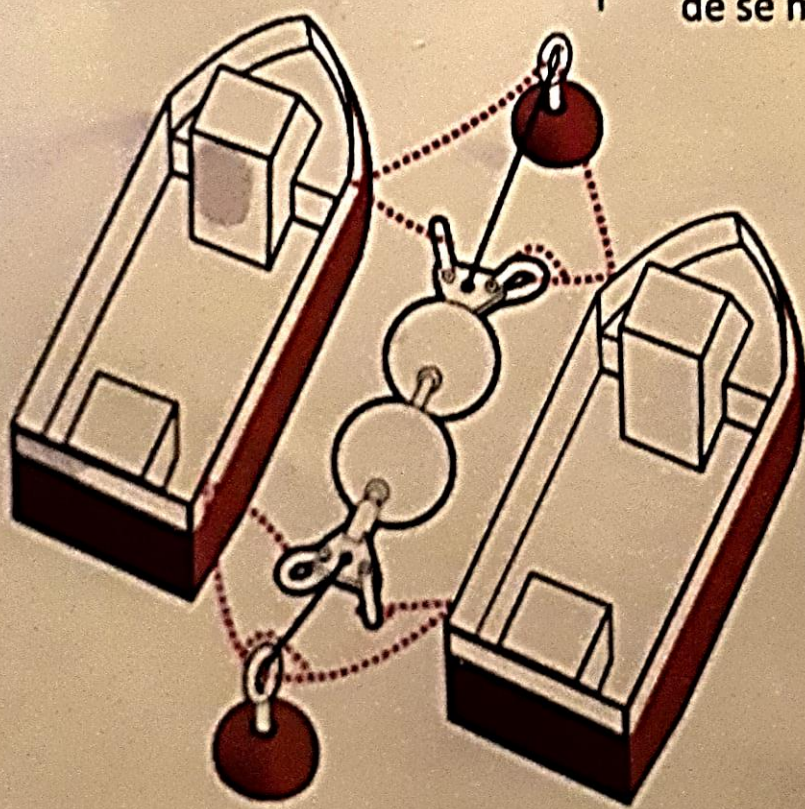
S'AMARRER

EN ÉTÉ, ON DISPOSE

- ▶ d'une place pour grosse unité sur la grosse bouée **V8** au milieu du port, face au quai, après la balise bâbord de la cale de mise à l'eau du côté de Lanildut au nord, (feu de mouillage obligatoire).

LES AUTRES NAVIRES SE METTENT

- ▶ soit sur la ligne **V** - - - **V** (entrée du port, au nord, après la digue) : 10 places en embossage, avec haltères avec possibilité de se mettre à couple côté chenal (V0 à V5).
- ▶ soit au ponton plaisance : Emplacement **PV** 70 m linéaire. Possibilité de se mettre à couple.



On embosse sur des bouées haltères

